Administratifs, Techniciens, Maîtrises, Ingénieurs et Cadres

AIRBUS SLC

RELOAD

14/03/2023

Vers un statut social de deuxième classe pour SLC ?

RELOAD est le projet de modernisation, d'harmonisation et de simplification des statuts des sociétés du périmètre social du groupe Airbus en France.

« Ce projet a pour principal objectif de faire évoluer les statuts actuels afin qu'ils répondent aux besoins de performance économique et industrielle de l'entreprise et de ses acteurs en préservant un haut niveau de dialogue social au service d'une politique sociale ambitieuse et en garantissant qualité de vie au travail, engagement, responsabilisation et attractivité.

La réussite de ce projet sera un atout au service de la performance du groupe Airbus et de sa pérennité. » (cf. accord de méthode du projet RELOAD)

Suite à plusieurs mois d'intenses négociations, plusieurs accords de Groupe ont été récemment signés au niveau du Groupe AIRBUS en France relatifs aux:

- statut des salariés,
- plan d'épargne groupe (PEG),
- plan d'épargne retraite collectif (PERCOL),
- plan d'épargne retraite obligatoire (PERO).

Cependant, la société **Airbus DS SLC a choisi de ne pas être dans le périmètre d'application automatique** de ces accords de Groupe. En conséquence, pour que les salariés de SLC bénéficient des dispositions de ces accords, il faut que la Direction de SLC adhère à ces accords de Groupe.

Pour maintenir la motivation des salariés de SLC, qui ont toujours fait preuve d'une implication totale et sont aujourd'hui fortement engagés dans la réalisation du projet RRF, renforcer l'attractivité de SLC au sein du Groupe Airbus et éviter un statut social de deuxième classe pour les salariés de SLC,

la CFE-CGC SLC demande à la Direction de SLC d'adhérer à ces accords de Groupe

We are one?! Or not?

La CFE-CGC SLC